



MAIRIE
42330 CUZIEU

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

Nombre de membres
En exercice 19
Présents 15
Votants 17

**L'AN DEUX MILLE VINGT CINQ
LE 14 AVRIL À 20 HEURES 00**

Date de la convocation du conseil municipal : 09 avril 2025

Présents : Jean-François RASCLE - Ghislaine GARNIER - Vincent GRANJON - Laila GAUTHIER - Gérard LECLERCQ - Joëlle JULLIEN - Christian TORRON - Marie-Josée GUBIEN - Philippe BOULOUMIÉ - Bruno SAUVIAC - Véronique MOUNIER - Christine VAN LANDER - Céline KNAP - Richard TISSEUR - Cédric PASSOS - Nadège JACHEZ - Ivann LECOURT - Lucie TEPPE DUPELOT - Vincent CLAPEYRON

Excusés avec pouvoir : Ivann LECOURT à Laila GAUTHIER
Lucie TEPPE DUPELOT à Nadège JACHEZ

Excusés : Bruno SAUVIAC - Cédric PASSOS

Secrétaire de séance : Ghislaine GARNIER

2025.014 – Adhésion au groupement de commande pour petits travaux de voirie de CCFE

Monsieur le Maire expose :

Dans un souci d'économie d'échelle et de mutualisation des procédures de marchés publics, la Communauté de Communes FOREZ-EST envisage de lancer un groupement de commandes visant à la mise en place d'un accord-cadre pour des petits travaux de voirie.

Ce marché sera constitué d'un unique lot et le critère du prix sera la principale priorité. Une seule entreprise sera retenue. Il reposera sur un bordereau de prix comprenant une large gamme d'articles destinés à couvrir l'ensemble des opérations courantes des Communes. La durée initiale de ce marché sera d'une année, éventuellement reconductible par période d'un an dans la limite d'une durée totale de quatre années.

Pour adhérer à ce groupement, il n'est pas nécessaire d'inscrire un montant minimum de commande. Il pourra être utilisé en cas de besoin.

Il est demandé au Conseil Municipal :

- D'approuver l'adhésion au groupement de commandes pour petits travaux de voirie proposé par CCFE
- De désigner la Communauté de Communes comme coordonnatrice ainsi que la Commission d'appel d'offres de CCFE comme CAO du groupement,
- De donner tous pouvoirs à Monsieur le Maire ou à son représentant pour prendre toutes les mesures et signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, par 17 voix pour :

- Approuve l'adhésion au groupement de commandes pour petits travaux de voirie proposé par CCFE
- Désigne la Communauté de Communes comme coordonnatrice ainsi que la Commission d'appel d'offres de CCFE comme CAO du groupement,
- Donne tous pouvoirs à Monsieur le Maire ou à son représentant pour prendre toutes les mesures et signer tous les documents nécessaires à la mise en œuvre de la présente délibération.

La Secrétaire de séance,
Ghislaine GARNIER



Le Maire,
Jean-François RASCLE,